

DEC211767DR20

Décision portant modification de la décision DEC192643DR20 portant délégation de signature à M. Jean-Sébastien Tanzilli pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7010, intitulée Institut de Physique de Nice (INPHYNI)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu le code de la commande publique et ses textes d'application ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC190902DAJ portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC171276DGDS du 21/12/2017 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7010, intitulée Institut de Physique de Nice (INPHYNI), dont le directeur est Guillaume Huyet ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

L'article 1 de la décision n°DEC192643DR20 du 1^{er} octobre 2019 susvisée est modifié comme suit :

Délégation est donnée à Mme Christine Boudard-Morteau, ingénieure d'étude au CNRS, Mme Mathilde Hugbart, chargée de recherche au CNRS et à M. Christophe Raufaste, maître de conférences à l'Université Côte d'Azur à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de la DEC190902DAJ susvisée.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nice, le 01/04/2021

Le directeur d'unité

Guillaume Huyet

